

Honoraires de transaction TTC

Applicable à compter du 1^{er} avril 2017

Prix de vente hors honoraires	Honoraires
	Honoraires minimum : 5 000 €
Inférieur à 125 000 €	6,50% TTC
de 125 001 € à 175 000 €	6,00% TTC
de 175 001 € à 225 000 €	5,50% TTC
de 225 001 € à 350 000 €	5,00% TTC
de 350 001 € à 600 000 €	4,50% TTC
Supérieur à 600 001 €	4,00% TTC

Les honoraires sont à la charge de la ou des parties prévues au mandat de vente et/ou mandat de recherche et de négociation.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

La délivrance d'une note est obligatoire.